

UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL

■ Fin de la saison touristique ■

Nous voici presque à la fin de l'été. La visite nous quitte avec plein de souvenirs en tête, les institutions scolaires reprennent vie tranquillement avec les rentrées et ou les départs vers des institutions à l'extérieur de notre magnifique région, les parties de pêches se font plus espacées, la circulation est plus fluide, nos commerces sont moins achalandés, bref, la vie continue!

Malgré la pluie que de nombreuses communautés ont connue, tant au Québec qu'ailleurs, nous avons eu jusqu'à maintenant une excellente saison touristique. Vous pourrez le constater à la lecture du bilan de fréquentation sur certains de nos équipements dans ce présent journal.

■ Nouveaux employés ■

Outre le changement de saison, nous avons un départ au sein de notre personnel. Mme Caroline Asselin nous a quittés le 29 juillet dernier pour la grande région de Montréal après 3 ans de loyaux services. Nous souhaitons la meilleure des chances à Madame Asselin et son conjoint pour ces nouveaux défis. M. Karl Leblanc assure l'intérim jusqu'à ce que le conseil prenne une décision sur ce remplacement de poste, qui est la pierre angulaire de notre structure administrative.

Tel que nous vous l'avions annoncé dans une édition antérieure, M. André Allard nous quittera en septembre 2011 pour une retraite bien méritée. La personne qui le remplacera n'est pas du tout étrangère à la vie municipale et a acquis, au fil du temps, une solide expérience et expertise municipale. Madame Micheline Leblanc, que beaucoup d'entre vous ont côtoyée lorsqu'elle était directrice générale de la municipalité de Saint-Omer avant la fusion, et aussi lorsqu'elle a œuvré quelques temps après la fusion. Nous sommes très heureux du retour de Madame Leblanc au sein de l'équipe.

Nous désirons également souhaiter la bienvenue à M. Alain Bernier, qui a joint notre équipe le 15 août dernier à titre de responsable du développement économique et touristique. Monsieur Bernier saura faire évoluer les dossiers relatifs au développement économique. Vous pouvez le joindre au 418 364-7073, poste 235.

■ Campings non conformes ■

Le conseil municipal a reçu de nombreuses remarques au sujet de soi-disant campings publics qui se développent sur le territoire de la Ville de Carleton-sur-Mer, et ce, sans permis ou surtout sans installations septiques conformes. Cette situation préoccupe le conseil municipal qui verra au courant de l'hiver à mettre en place, s'il y a lieu, des mesures appropriées pour contrer ce phénomène grandissant. D'ailleurs, au courant de l'été 2011, des visites ont été effectuées par les employés de la Ville avec une prise de photos et de notes de ces terrains transformés en terrain de camping. Il n'est nullement question de partir en guerre avec les propriétaires de ces terrains; il s'agit plutôt de veiller, par des moyens appropriés, à garder notre environnement en bonne santé. Merci!

Denis Henry, maire de Carleton-sur-Mer

BIBLIOTHÈQUE GABRIELLE-BERNARD-DUBÉ CAUSERIE AVEC M. FERNAND ALAIN

Le **jeudi 15 septembre prochain à 19 h 30**, la bibliothèque Gabrielle-Bernard-Dubé vous invite à assister à une causerie présentée par M. Fernand Alain : *La Bolduc, gaspésienne pure laine*. D'une durée d'environ 40 minutes, la causerie sera rehaussée par des extraits des chansons de La Bolduc. Les gens auront en main les paroles de ses chansons et pourront participer à leur guise. Bienvenue à tous!

PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

La Ville de Carleton-sur-Mer vous informe que la prochaine réunion ordinaire du conseil municipal aura lieu **le lundi 3 octobre 2011, 20 h, à la salle Lavoie-St-Laurent de l'hôtel de ville.**

PROCHAINE DATE DE TOMBÉE

Le lundi 3 octobre, 16 h.

LA VILLE VOUS INFORME

■ Service de l'urbanisme ■

Le service d'urbanisme de Carleton-sur-Mer désire profiter de l'arrivée de la saison automnale pour vous rappeler certains points du **règlement d'urbanisme**.

Les **abris d'auto et garages temporaires** sont autorisés entre le 15 octobre et le 15 mai. Il en va de même pour les clôtures à neige et autres ouvrages servant à protéger les haies, les arbustes et les arbres.

Une distance minimale de 1,50 mètre devra être observée entre les garages temporaires, la bordure de rue, le trottoir ou le revêtement bitumineux de la rue, mais dans tous les cas les abris d'auto devront être installés à l'intérieur des limites de lot du propriétaire. Les garages temporaires doivent être implantés dans l'aire de stationnement et en aucun cas sur des aires gazonnées faisant face au bâtiment principal.

L'entreposage de **véhicules récréatifs, de roulettes de camping** ou autres véhicules similaires doit se faire dans la cour latérale ou arrière seulement et ne doit pas être branché aux services d'aqueduc et d'égouts.

En outre, lorsqu'un véhicule de camping est remis ou stationné, il est interdit de procéder à tout aménagement ou d'implanter toute construction accessoire au véhicule de camping, tel que auvent, galerie, patio, jupe de vide technique ou fondation.

Si vous désirez de l'information supplémentaire sur les règlements d'urbanisme de la Ville de Carleton-sur-Mer, veuillez contacter le responsable de l'urbanisme, monsieur Samuel Landry, au 418 364-7073, poste 225.

■ Camping de Carleton-sur-Mer – bilan saison 2011 ■

Une autre excellente saison est sur le point de se terminer au camping de Carleton-sur-Mer, la 2^e meilleure saison depuis les cinq dernières années en terme de revenus et d'occupation (l'année dernière ayant été une année record), et ce, malgré l'été relativement pluvieux. Le camping est ouvert jusqu'au 25 septembre prochain.

■ Saison de soccer 2011 – bilan saison 2011 ■

Cette année encore, la ligue de soccer de Carleton-sur-Mer a connu un franc succès. 131 jeunes ont participé aux différentes pratiques et parties organisées en collaboration avec le comité de parents impliqués bénévolement. Nous désirons remercier la Caisse Desjardins de Tracadie pour sa participation financière qui a permis l'achat de nouveaux costumes et ballons de soccer. En fin de saison, une fête a été organisée par le comité de parents bénévoles afin de souligner l'implication et la participation des joueurs, des parents, des arbitres et des entraîneurs tout au long de la saison.

FILLES D'ISABELLE

Souper d'entrée et réunion mensuelle des Filles d'Isabelle le lundi 12 septembre à 17 h 30 à la sacristie de Carleton. On apporte son lunch, breuvage fourni. Bienvenue!

BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-OMER NOUVELLES HEURES D'OUVERTURE

La bibliothèque de Saint-Omer vous informe de ses nouvelles heures d'ouverture, et ce, dès le début septembre :

- Mardi soir de 19 h à 20 h;
- Jeudi de 13 h à 14 h et de 19 h à 20 h.

Bienvenue aux membres et nouveaux membres!

RENCONTRE PRÉPARATOIRE AU BAPTÊME

Les parents, parrains et marraines qui prévoient le baptême d'un enfant au cours de l'automne sont invités à participer à une rencontre préparatoire qui aura lieu le mercredi **28 septembre à 19 h 30** à la sacristie de l'église de Carleton. Information : Elizabeth d'Amboise au 418 364-7633.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE CARLETON

■ Soirée sociale ■

La soirée sociale du Club des 50 ans et plus de Carleton se tiendra le samedi 10 septembre à 20 h 30 à la salle Charles-Dugas. Musique par Annette et Gordon. Bienvenue à tous!

■ Brunch ■

Brunch du Club des 50 ans et plus de Carleton le dimanche 18 septembre à 10 h. Le repas sera suivi d'une réunion d'information à la salle Charles-Dugas. Billets en vente auprès des membres du C.A.

Responsable : Gisèle Huard au 418 364-7463.

CLUB DES 50 ANS ET PLUS SAINT-OMER

■ Soirée de danse ■

Le samedi 24 septembre à partir de 20 h avec Michael et ses musiciens. Musique traditionnelle, rétro, country, western. Danse folklorique avec violon. Venez vous divertir à l'O.T.J. de Saint-Omer! Coût : 8 \$. Information : Régent au 418 372-9372.

■ Tournoi de cribbage ■

Le samedi 10 septembre à l'O.T.J. de Saint-Omer.

■ Journée internationale des aînés à Sainte-Anne-des-Monts ■

Le 18 septembre, 8 h 30. Dîner : 15 \$.

■ Assemblée de secteur ■

Le 19 septembre à l'O.T.J. de Saint-Omer, 8 h 30. Coût : 12 \$, dîner inclus.

Information : Nicole Bouchard au 418 364-3083.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE

Le Centre d'action bénévole St-Alphonse-Nouvelle, dans le cadre de son programme de soutien à domicile, reprend en septembre son service de livraison de repas à domicile : la popote roulante. Si vous êtes une personne âgée ou en convalescence temporaire et vivant à domicile ayant besoin de repas chaud et équilibré 2 fois par semaine, nous vous invitons à demander ce service de *popote roulante* en communiquant avec le Centre d'action bénévole à Maria au 418 759-3131.

CHORALE DE SAINT-OMER

La chorale de Saint-Omer débutera ses pratiques de chants pour le souper chantant du 3 décembre le 1^{er} dimanche d'octobre, à 11 h 15, après la messe. Nous avons besoin de voix de sopranos. Bienvenue!

Information : Pauline au 418 364-3978.

CHEVALIERS DE COLOMB DE SAINT-OMER

Les Chevaliers de Colomb 4^e degré du secteur, en collaboration avec le conseil de Saint-Omer, organisent un **déjeuner le dimanche 18 septembre prochain, de 8 h à 12 h, à l'O.T.J. de Saint-Omer.** Bienvenue!

CERCLE DE FERMILIÈRES

Le Cercle de fermières de Carleton-Sur-Mer débutera ses activités mensuelles **le mercredi 14 septembre à 19 h à la sacristie.** Bienvenue à toutes les membres ainsi qu'aux nouvelles.

Information : Réjeanne Gauvreau au 418 364-3591.

SOUPER AVEC ANIMATION POUR VEUVES

Vous êtes veuve? Vous demeurez à Carleton-sur-Mer (secteurs Carleton et Saint-Omer)? Vous vivez de la solitude? Vous avez le goût de vous rassembler avec d'autres dames qui vivent une situation semblable pour une soirée de divertissement et de plaisir? Nous vous proposons de venir au souper avec animation **le samedi 22 octobre dès 17 h 30 à la salle Charles-Dugas** de Carleton-sur-Mer.

Information et réservation :

Secteur Saint-Omer : Nicole Falardeau au 418 364-3042;

Secteur Carleton : Alice Chrétien au 418 364-3298, Jeannine Lamontagne au 418 364-6763 ou Lucille Ferlatte au 418 364-7549.

Date limite pour réservation : le samedi 15 octobre.

INFO-LIONS

Au début d'août 2011, le club Lions entreprenait sa 44^e saison au service de la communauté de Carleton-sur-Mer. Plusieurs comités sont déjà en action. Nous invitons la population à s'inscrire à notre tournoi de golf en couples qui se déroulera le 17 septembre 2011 au coût de 25 \$ pour les membres et de 35 \$ pour les non membres (golf et souper inclus). Madame Isabelle Dugas fait maintenant partie du C.A. en remplacement de M. Marc-André Dufour, que nous remercions pour son excellent travail et ses précieux conseils. Le mois de septembre est le mois du recrutement de membres. Une mention spéciale aux Lions qui ont reçu des distinctions lors de la dernière année : Mme Nancy Goulet (médaillon du gouverneur), M. Marc-André Dufour (bénévole de l'année chez les Lions) et M. Réjean Boudreau (hommage de recommandation au dernier congrès Lions). Enfin, bravo à tous nos membres pour leur implication dans le club. Bon début d'automne à tous!

COLLECTE ANNUELLE POUR L'ÉGLISE

Depuis 11 ans maintenant, la collecte annuelle pour notre Église coïncide avec l'arrivée de l'automne. En effet, tout au long de la semaine du 25 septembre 2011, des bénévoles parcourront les rues de la Ville de Carleton-sur-Mer, secteur Carleton, afin de ramasser vos dons qui serviront à continuer de vous offrir tous les services que vous êtes en droit de recevoir de votre paroisse. Cette année, monsieur Denis Henry, maire de notre ville, a accepté la présidence d'honneur de cette collecte. Lorsque nous frapperons à votre porte, soyez généreux car notre Église en a grandement besoin. Nous vous remercions à l'avance de votre habituelle générosité!

SOIRÉE TAIZÉ

C'est reparti pour nos rendez-vous mensuels. Venez vous joindre à nous le lundi 26 septembre prochain, de 19 h à 20 h, à l'église St-Joseph de Carleton. Une invitation particulière à ceux et celles qui aimeraient découvrir ce qu'est une soirée à la manière de Taizé. Ce moment de médiation comblera votre âme d'un souffle nouveau. La Parole de Jésus vous est dévoilée à travers le chant et la musique (piano, guitare et flûte traversière) ainsi que par ses prières. Laissez-vous transporter par ce doux moment. L'équipe de pastorale paroissiale vous convie à partager cet instant privilégié dans l'esprit de Taizé. Une expérience offerte à tous les chrétiens du SECTEUR MATHURIN-BOURG (paroisses de Nouvelle, Saint-Omer, Carleton et Maria. Ne manquez pas ce rendez-vous!

LA RENTRÉE DE LA CROCHE CHŒUR

La chorale La croche chœur de Carleton, dirigée par madame Sylvie Lapointe, reprendra ses répétitions hebdomadaires le mercredi 14 septembre à 19 h, à l'école Antoine-Bernard. Lors de cette première rencontre se tiendra également l'assemblée générale annuelle des membres.

Le thème de nos prochains concerts, que nous prévoyons donner à la fin de mai 2012, sera « country-folk ». Bienvenue à tous ceux et celles qui souhaitent faire partie de la chorale, spécialement aux hommes qui ont des voix de basses.

UN AUTOMNE VIVIFIANT À CINÉTOILE

Cinétoile amorce sa saison avec un tout nouvel équipement cinématographique. Vous bénéficierez ainsi de cinéma de qualité sur un support de qualité! La production française **Les femmes du 6^e étage** ouvre le bal **le vendredi 16 septembre.** L'excellent film **Le poème** vous est offert **le vendredi 30 septembre.**

Cinétoile vous propose un événement spécial **Regard sur le court-métrage, le vendredi 23 septembre**, en collaboration avec Kino 132. Il s'agit d'une sélection internationale de 14 productions québécoises et étrangères, émanant du Festival du court métrage du Saguenay. La projection sera précédée d'une compilation d'œuvres de cinéastes gaspésiens produites lors de l'événement Les Perséides 2011.

Information : 418 364 6822, poste 370 ou www.cinetoile.info

LE CIRCUIT DES GALOPEUX BDCAS

Afin de stimuler le goût de l'activité physique et des saines habitudes de vie au sein de la population, un groupe d'amateurs de course s'est regroupé afin d'organiser quatre activités de course à pied sous le nom de « Circuit des galopeux BDCAS » à l'automne 2011. L'équipe de Baie-des-Chaleurs active et en santé (BDCAS) est très fière de s'associer au circuit et d'en faire la promotion sur le plus de tribunes possibles. Plus spécifiquement, les organisateurs poursuivent les objectifs suivants :

- Favoriser le développement de l'activité physique, plus particulièrement la course à pied, auprès la population de la Baie-des-Chaleurs;
- Favoriser le développement d'activités intergénérationnelles en offrant des compétitions pour une clientèle de 5 ans et plus;
- Mettre en valeur le territoire « naturel » de la région par la pratique de la course à pied.

Les courses du circuit offriront différents niveaux de parcours afin d'être accessibles tant aux enfants de 4 à 5 ans qu'aux coureurs chevronnés.

Le calendrier 2011 est le suivant :

Type de course	Lieu	Date
Course en sentier (cross-country : 500 m, 2,5 km, 5 km et 10 km)	New Richmond	18 septembre
Course en sentier (cross-country : 500 m, 2,5 km, 5 km)	Maria	10 octobre
Course en sentier (cross-country et trail : 300 m, 2,5 km, 6 km et 12 km)	Carleton	23 octobre

Les distances sont indiquées à titre informatif, mais elles seront précisées au cours des prochaines semaines. Pour information, vous pouvez consulter le site Internet de Baie-des-Chaleurs active et en santé au www.bdcas.com

LE CHŒUR IMPROMPTU DE LA BAIE-DES-CHALEURS VOUS ATTEND POUR CHANTER

Le chœur impromptu recrute pour tous les pupitres, mais plus spécialement des voix d'alto, de ténor et de basse. N'hésitez pas à venir participer à une répétition le jeudi 15 septembre 2011, à 19 h 15, à l'hôtel de ville de Bonaventure.

Notre chef de chœur, Claire Bourbeau, vous fera découvrir ou redécouvrir le plaisir de chanter. Vous ne regretterez pas d'être venu et si vous le souhaitez, notre président, Robert Bourbonnière, pourra s'entretenir avec vous et répondre à toutes vos questions.

Information : 418 752-3022.

CENTRE D'ARTISTES VASTE ET VAGUE

Florence Le Blanc – Dissidence mobilière

Installation photographique - **Jusqu'au 1^{er} octobre 2011**

et

L'œil de l'épave, œuvre photographique installée à la Brûlerie du quai (200, rue du Quai) en partenariat avec les Rencontres internationales de la photographie en Gaspésie, **jusqu'au 12 septembre 2011**.

Florence Le Blanc prend pour sujets des meubles ou des parties architecturales abîmés par l'usure du temps ou la négligence. Elle photographie ces éléments dans le détail, en se rapprochant le plus possible de leur échelle réelle. Une fois les photographies imprimées, elle les utilise comme des matériaux pour reconstruire ses sujets en les assemblant morceau par morceau. Elle travaille ses images comme des bricolages, en corrigeant artisanalement leurs différences de perspective. Entre la tentative d'une reproduction « parfaite » du sujet et son résultat inévitablement décalé naît une tension qu'elle exploite comme un outil de distorsion de la réalité. Isolé de son ancien contexte, le sujet joue un nouveau rôle spatial. Sublimé par cette représentation « défailante », il prend alors un sens poétique.

L'exposition est ouverte au public du mardi au samedi de 13 h à 16 h et les jeudis et vendredis de 18 h à 20 h. Entrée libre.

Centre d'artistes Vaste et Vague (Quai des arts, salle Desjardins) – 774, boulevard Perron, Carleton-sur-Mer.

RAPPEL – CHANDAILS DE SOCCER

La saison de soccer junior 2011 étant maintenant terminée, La Ville de Carleton-sur-Mer désire rappeler aux parents des enfants inscrits que les chandails doivent être rapportés à l'hôtel de ville. Merci de votre collaboration!

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné par le soussigné que le conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer a adopté, lors de sa réunion ordinaire tenue le 2 mai 2011, le règlement 2011-195 abrogeant et remplaçant le règlement 2007-128 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale concernant l'implantation de chalet de villégiature forêt privée (incluant le secteur St-Louis).

Ledit règlement est actuellement déposé au bureau du soussigné et toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'affaires.

Le règlement 2011-195 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Donné à Carleton-sur-Mer, le 6 septembre 2011.

Karl LeBlanc

Directeur général et greffier par intérim

(Parution et publication Du coin de l'œil, le 9 septembre 2011)